

DELIBERATION N° 96/02-12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS/CHEF DE GARAGE

Madame RAVON, rapporteur, informe l'Assemblée de la réussite de Monsieur Denis BACHMANN à l'examen professionnel de chef de garage, par décision du jury en date du 30 Juin 1992.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de transformer un poste de conducteur spécialisé de 2ème niveau en un poste de chef de garage,*
- de modifier le tableau des effectifs en ce sens,*
- les crédits seront prévus au B.P. 1996.*